

AULT

Enquête publique pour le plan local d'urbanisme



Les questions ont principalement porté sur la ZAC du Moulinet et le Bois-de-Cise.

À l'occasion d'une réunion publique, vendredi soir à la mairie d'Ault, la révision du plan local d'urbanisme (PLU) aultois a été présentée à une cinquantaine d'habitants concernés. Marthe Sueur, maire, et quelques élus étaient également présents pour écouter la présentation de Johanna Loyer, architecte chargée de mission. Entre la problématique du recul de la falaise, la nécessité de retravailler les liaisons entre les quartiers et la reconfiguration du centre bourg, elle a évoqué les différentes optiques pensées pour le PLU.

Et notamment la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Moulinet qui devrait voir près de 200 logements sortir de terre, au rythme initial d'une vingtaine par an. Projet qui a suscité quelques remarques de la part d'habitants, notamment sur « son intérêt face à la désertification d'Ault ». « La moyenne nationale est de 2,3 personnes par habitation, précise Johanna Loyer. À Ault, la commune est

passée de 2,5 habitants par maison à seulement 2,2. Si on ne fait rien, on va au désastre. Il faut repartir sur de l'espoir. »

Toujours concernant la ZAC du Moulinet, son placement inquiétait sur d'éventuelles démolitions pour compenser les logements créés. « Non, cela n'occasionnera pas de destruction de bâtiments », répond Marthe Sueur.

Les questions du public ont également porté sur l'avenir du Bois de Cise. « Le Bois de Cise n'a pas vocation à se développer », a répliqué l'architecte. Ainsi, il reste quatre terrains à bâtir sur le hameau mais aucun nouveau terrain ne devrait devenir constructible dans cette zone. Rien n'est toutefois gravé dans le marbre. « On laisse une certaine souplesse dans le PLU pour ne pas bloquer les modifications. Il faut une latitude pour retravailler sur le tissu existant. »

Une enquête publique sera d'ailleurs lancée, d'une durée d'un mois, avant la finalisation du PLU.